

Communiqué de presse antennes de la FFMC région NORMANDIE.

NON a la ségrégation sociale et à la sécurité rentière !!

Les antennes de la FFMC (76, 14, 27, 50 et 61) de la région appellent à une grande manifestation le Samedi 23 septembre prochain contre les Z.C.R (Zones à Circulations Réduites).

Depuis des années, les attaques contre le monde du 2 RM (roues motorisés) n'en finissent plus et le nouveau gouvernement continue dans le même chemin !

Demain, l'application des ZCR va se multiplier !!

En Île-de France, la vignette Crit'Air qui discrimine tous les véhicules de plus de 15 ans devient obligatoire et verbalisable... Scooters et motos sont concernés par cette discrimination spatiale et sociale alors qu'aucun d'eux ne fonctionne au gas-oil et qu'ils contribuent à fluidifier le trafic.

Ces interdictions de circuler pour ceux qui ne veulent ou ne peuvent pas acheter un 2RM ou une voiture neuve sont également prévues dans d'autres grandes métropoles françaises dont Rouen et Le Havre.

Comment justifier ces mesures auprès des utilisateurs de deux-roues motorisés, qui utilisent un véhicule fluidifiant, peu polluant du fait de sa mobilité, une solution bien plus efficace que des transports en commun bondés, dysfonctionnant et trop souvent inadaptés aux déplacements trajet-travail en milieu urbain dense ? En Europe, le deux-roues motorisé est très largement considéré comme favorable à la baisse de l'engorgement donc de la pollution.

L'activité humaine pollue, c'est indéniable. Protéger la planète est indispensable ! La prise en compte par nos gouvernants de cet état de fait est nécessaire, à la fois à la santé de la planète et à celle de ceux qui l'habitent, c'est absolument incontestable. Ce qui est en revanche contestable, c'est de faire croire au particulier que l'utilisation de son véhicule personnel est une des principales causes de la pollution : le simple fait de ne parler publiquement que d'elle le sous-entend !

La protection de notre environnement et l'amélioration des conditions de circulation, faisons-les avec les usagers et les citoyens et non contre eux !

En empilant des décrets et des arrêtés inutiles et contraignants pour les usagers, la surenchère de la répression routière a atteint des limites qui ne sont plus acceptables. Quant aux restrictions de circulation qui compliquent le quotidien de centaines de milliers d'actifs déjà confrontés à des difficultés ! Ça suffit !

Gants obligatoires et verbalisations abusives.

La position de la FFMC reste claire sur le sujet de l'équipement : nous affirmons qu'inciter, informer, éduquer sont les bonnes façons de faire en matière de sécurité.

Contrôle, contrôle...

La Sécurité routière ne se cache même plus pour expliquer la décision sur les nouvelles plaques d'immatriculation :

« *L'uniformisation des plaques d'immatriculation va simplifier le contrôle des forces de l'ordre et permettra l'égalité de traitement des usagers vis-à-vis des radars, explique-t-elle. Selon l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), les usagers de 2RM circulent en moyenne plus vite que les automobilistes (+10 km/h)* ». Une fois encore, les conducteurs de motos et scooters sont présentés comme les vilains petits canards de la circulation alors que le nombre de morts dans leur catégorie diminue.

Un rassemblement aura lieu à 13H00 au Centre Routier du Havre pour une manifestation vers l'hôtel de ville du HAVRE.

Contact :
FFMC76
LAMOUREUX Gwen-Aël
06.71.22.60.45
antenne.ffmc76@gmail.com